



LISTE DES DELIBERATIONS SOUSMISES AU CONSEIL MUNICIPAL 24 février 2026

L'an deux mille vingt-six le 24 février à 18 h 30, le Conseil municipal de la commune légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Denise CORTIJO, Maire.

Étaient présents : CORTIJO Denise - NOUVEL Honoré - PAYAN Miguel – HILLAT Brigitte - DUVALEY Franck - DELPEUCH Nicolas - TARQUIS Laurence – FACCO Gilbert - SALVADOR Joseph – DUFILS JUANOLA Corinne - FAYE Nathalie - CROSTA Nathalie – RABOT Benoît - BEAUDOU Benoît – JOUAN RENAUD Marion – LACAMBRA-ROUCH Béatrice - DHELLEMMES Anne - COSTES Bruno - ROUX Gilles - BASQUIN Odile

Ayant donné pouvoir : PRADIER Fanny à BEAUDOU Benoît – DEGRS Laurence à TARQUIS Laurence – KERGOULAY Yann à DELPEUCH Nicolas - BEAUVAIS Romuald à PAYAN Miguel – MOUTON Rachel à FAYE Nathalie - NICOLAÏDES Nathalie à Gilles ROUX - BEN Guillaume à JOUAN RENAUD Marion – KLYSZ Didier à BASQUIN Odile - LE BOT Denis à HILLAT Brigitte

Étaient absents : /

Secrétaire de séance : Marion JOUAN-RENAUD

Étaient présents sans voix délibérative : Léopoldine THERY, Directrice générale des services - Renaud SPADOTTI, Responsable du Service juridique-assemblées-commande publique-élections

Date de la convocation : 16 février 2026

Nombre de membres en exercice : 29

Quorum minimum : 15

Nombre de présents : 20

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de votants : 29

Délibération n° 202602DEAC01 « SDEHG » Mise en place de l'éclairage au niveau de l'ombrière du SDEHG située école du Bois de la Barthe

Délibération approuvée à l'unanimité avec 27 voix POUR (absence de Brigitte HILLAT et de Denis LE BOT, ce dernier ayant donné pouvoir à Brigitte HILLAT)

Délibération n° 202602DEAC02 « ENVIRONNEMENT » Création d'une personne morale organisatrice pour la gestion de la production électrique de panneaux solaires

Délibération approuvée à l'unanimité avec 27 voix POUR (absence de Brigitte HILLAT et de Denis LE BOT, ce dernier ayant donné pouvoir à Brigitte HILLAT)

Délibération n° 202602DEAC03 « MEDIATHEQUE » Convention cadre d'application de la Charte de la lecture publique entre Toulouse Métropole et la Commune de Pibrac 2025 - 2030

Délibération approuvée à l'unanimité avec 29 voix POUR

Délibération n° 202602DEAC04 « MEDIATHEQUE » Convention avec l'association Toulouse le Marathon du livre dans le cadre du festival 2026 Marathon des mots

Délibération approuvée à l'unanimité avec 29 voix POUR

Délibération n° 202602DEAC05 « AFFAIRES SCOLAIRES » Création du groupe scolaire Maurice Fonvieille – fusion des écoles maternelle et élémentaire Maurice Fonvieille

Délibération approuvée à l'unanimité avec 29 voix POUR

Délibération n° 202602DEAC06 « COMMANDE PUBLIQUE » Adoption d'une convention de gestion de service entre la commune de Pibrac et Toulouse Métropole

Délibération approuvée à l'unanimité avec 29 voix POUR

Délibération n° 202602DEAC07 « PERSONNEL » Modification du règlement intérieur du temps de travail

Délibération approuvée à l'unanimité avec 29 voix POUR

Point d'information sur l'adoption du PLUi-H

Point d'information sans mise au vote.

Séance clôturée à 19 h 18 mn

Fait à Pibrac le 24 février 2026.

Le secrétaire de séance,
Marion JOUAND RENAUD



Le Maire
Denise CORTIJO



Mise en ligne sur le site de la Ville et affichée en Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le ~~2026~~ **28 FEV. 2026**